

Le 28 avril

Jour de deuil



Souvenez-vous des personnes tuées ou blessées au travail.

Réaffirmez votre engagement à l'égard de la santé des travailleurs et de la sécurité des lieux de travail.

Une personne, c'est déjà trop.

#Jourdedeuil

 **unifor**
theUnion | lesyndicat